

Mesurer l'impact financier du développement durable

■ L'évaluation des retours sur investissement est un des éléments clés d'une pratique efficiente en matière de développement durable.

Historiquement focalisés sur les pôles environnemental et social, les efforts de reporting des entreprises en matière de développement durable sont plus limités sur le volet économique. La mise en place de nouveaux indicateurs permettrait pourtant aux décideurs de mesurer concrètement leur niveau d'engagement.

Une étude menée par le cabinet Utopies relève les meilleures pratiques internationales. STMicroelectronics, Lafarge et EDF font partie des entreprises qui identifient et mesurent le retour sur investissement de leurs actions de protection de l'environnement. EDF donne la répartition de

ses dépenses environnementales en R&D, poste par poste, avec une priorité accordée aux effluents et déchets radioactifs (32 %).

D'autres entreprises, à l'instar de STMicroelectronics, décortiquent les retombées financières de leurs investissements pour améliorer leur performance en matière de développement durable (gains d'efficacité). « Nous avons mis en place un système de comptabilité environnementale », confirme Georges Auguste, le vice-président qualité et environnement, qui ajoute : « Nous avons enregistré nos dépenses [salaires, amortissements des équipements environnementaux, audits], que nous avons comparées avec nos investissements dans l'eau, l'énergie et les produits chimiques. »

Motivation interne. Pour 2003, ces dépenses sont estimées à 35 millions de dollars alors que les gains réalisés par la « performance environnementale » de l'entreprise atteignent 133 millions de dollars. « Le bénéfice net est important », se félicite Georges

Auguste, qui voit dans ce travail de reporting un excellent support au service de la motivation interne. Lafarge s'inscrit dans cette optique qui calcule les retours financiers liés à la réhabilitation de ses carrières.

D'autres firmes tentent également d'évaluer les retours indirects de cette activité. BT quantifie la part que les questions de développement durable représentent dans son « quotient de réputation » tandis que BASF mesure l'implication de ses employés (créativité) dans l'amélioration des process et la sécurité. Reste que cette démarche d'analyse et d'évaluation des investissements sous le nouvel éclairage du développement durable est encore rare. « Les entreprises n'identifient pas toujours ce levier de création de valeur », rappelle Stanislas Dupré, chargé de la recherche chez Utopies.

Rien de révolutionnaire. Ces indicateurs en témoignent : la croissance et la création de valeur d'une entreprise ne sont pas incompatibles avec le développement durable. Encore faut-

il analyser les conditions requises pour créer une valeur « durable ». « Il ne faut pas regarder la nature de l'activité mais la manière dont l'entreprise exerce son activité », observe Richard Armand, le délégué général d'Entreprises pour l'environnement (EPE), qui a participé à un rapport sur le sujet. Tout le périmètre de l'entreprise doit être revisité : chaîne de l'offre, marchés, tissu industriel, progrès et transfert de connaissance.

L'entreprise impose-t-elle les mêmes règles de sécurité à ses fournisseurs que pour elle-même ? L'équité des relations est-elle maintenue ? La relation client n'est pas épargnée, souligne l'EPE, qui prône l'aide à l'usage « intelligent » des produits, à l'instar des électriciens qui conseillent leurs clients sur la réduction de consommation. Certes, ces éléments n'ont rien de révolutionnaire. « Ce qui est nouveau, en revanche, c'est la reconnaissance de ces critères comme facteurs clés de la réussite à long terme des entreprises », conclut Richard Armand.

Sandrine L'Herminier

CROISSANCE
ET CRÉATION
DE VALEUR NE
SONT PAS
INCOMPATIBLES
AVEC LE
DÉVELOPPE-
MENT DURABLE.